



La quinzaine nordique

© DG Trésor

N° 194 du 27 mars 2020

Pays Nordiques

	Suède	Danemark	Norvège	Finlande	Islande
Nombre de cas	3 046	2 010	3 687	1 025	802
Nombre de décès	92	52	16	7	2

Chiffres du 27 mars 2020 à 14h.

Covid-19 – Situation dans la zone nordique :

En Norvège, si le confinement total ne semble pas envisagé, le gouvernement maintient la fermeture des établissements scolaires et universitaires, des crèches, salons de beauté, piscines et salles de sport, boîtes de nuit, l'interdiction de toute manifestation culturelle ou sportive, ainsi que la fermeture des bars et restaurants ne pouvant garantir une distance d'un mètre entre chaque client. Il est également demandé de limiter ses déplacements, et d'éviter d'emprunter les transports en commun. Les rassemblements sont interdits au-delà de 5 personnes.

Au Danemark, le confinement total n'est pas non plus envisagé. La fermeture du secteur public et des crèches, maternelles, primaires, lycées, universités, lieux publics, centres sportifs et commerces non essentiels, bars et restaurants a cependant été prolongée jusqu'au 13 avril. Les rassemblements de plus de 10 personnes sont interdits et les entreprises sont encouragées à promouvoir le télétravail. Les frontières sont fermées aux étrangers ne résidant pas ou ne travaillant pas au Danemark.

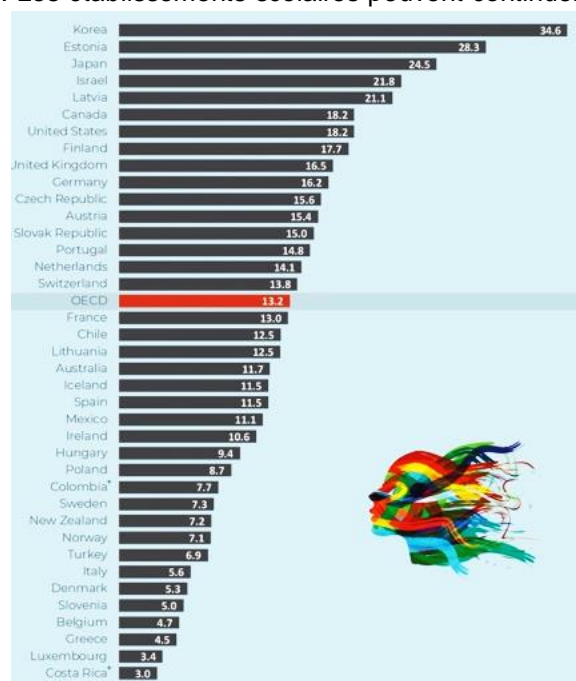
La Finlande ne se dirige pas vers un confinement total mais recommande aux personnes de plus de 70 ans ou présentant des symptômes de rester à leur domicile. Les rassemblements de plus de 10 personnes sont interdits. Les crèches restent ouvertes mais les écoles primaires, lycées et universités sont fermés. Les établissements culturels, sportifs, associatifs, bars et restaurants sont fermés jusqu'au 31 mai. Les visites dans les centres pénitentiaires, hôpitaux et maisons de retraite sont interdites. Les transports publics sont fortement réduits et les entreprises sont encouragées à promouvoir le télétravail. Le trafic de et vers la Finlande est suspendu à l'exception des citoyens et personnes résidant en Finlande.

La Suède recommande aux personnes de plus de 70 ans et aux personnes présentant des symptômes de rester à leur domicile. Les rassemblements de plus de 50 personnes sont interdits. Les établissements scolaires peuvent continuer

à accueillir des élèves, bien que le gouvernement encourage les lycées et universités à proposer des cours à distance. Les commerces demeurent également ouverts. Les visites dans les hôpitaux et maisons de retraite sont autorisées, sauf dans certaines communes, dont Stockholm. Les transports en commun sont réduits et les entreprises sont encouragées à promouvoir le télétravail. Les ressortissants étrangers gagnant la Suède depuis un pays non-membre de l'EEE ou de Suisse ne peuvent plus entrer dans le pays.

L'Islande a interdit les rassemblements de plus de 20 personnes. Si les lycées et universités sont fermés, les maternelles et primaires restent ouvertes avec des effectifs limités et des mesures de séparation des élèves. Les lieux de divertissement sont fermés. Les frontières extérieures de Schengen sont fermées depuis le 20 mars, et l'État recommande aux Islandais de renoncer à leurs voyages à l'étranger et de revenir sur l'île. Les résidents permanents revenant de l'étranger sont contraints de respecter une période de quarantaine.

L'écart de salaire entre les femmes et les hommes dans les pays nordiques (hors Finlande) est inférieur à la moyenne de l'OCDE. Les femmes sont en moyenne payées 13,2% de moins que les hommes dans les pays de l'OCDE (13% en France), un chiffre qui diminue à 5,3% au Danemark, 7,1% en Norvège, 7,3% en Suède et 11,5% en Islande. Dans la zone nordique, seule la Finlande se situe au-dessus de la moyenne OCDE avec un écart de 17,7%.



Note: Data refer to 2018 or latest available year
* OECD accession countries
Source: OECD Gender data portal - www.oecd.org/gender/data



Danemark

Un paquet d'aides directes estimé à 2,5% du PIB danois. Au total, les mesures économiques (aides directes, garanties et autres liquidités) prises par le gouvernement danois s'représentent à ce jour à 286,7 Mds DKK (38,3 Mds€), avec des coûts directs estimés à 57,3 Mds DKK (7,6 Mds€), soit 2,5% du PIB danois (voir tableau ci-contre).

La Banque nationale danoise augmente son taux d'intérêt. Il a gagné 0,15 point de pourcentage le 19 mars, mais reste négatif à -0,60%. Cette mesure permettra d'abonder en liquidités les banques et sociétés de crédit hypothécaire. Danske Bank, première banque du pays, a suivi cette tendance en relevant son taux sur les dépôts de 0,15 point de pourcentage, ce qui le porte de -0,75% à -0,60% (entrée en vigueur le 1^{er} avril pour les professionnels et le 1^{er} juin pour les particuliers).

Mesures	Coûts directs estimés
Compensation pour les indépendants	10 Mds DKK (1,3 Md€)
Recouvrement de coûts fixes (loyer, factures) des entreprises	40 Mds DKK (5,4 Mds€)
Allocation chômage et maladie	0,2 Mds DKK (26 M€)
Indemnisation des événements annulés (+1000 pers.)	0,1 Mds DKK (13,4 M€)
Régime de garantie pour les PME	1 Mds DKK (134 M€)
Compensation « chômage partiel »	2,6 Mds DKK (348 M€)
Indemnisation modification du régime de carence	1,7 Mds DKK (227,7 M€)
Compensation réduction d'heures de travail des entreprises	1,65 Mds DKK (221 M€)
Fonds d'indemnisation en cas de licenciements massifs	0,01 Mds DKK (1,3 M€)
Total	57,3 Mds DKK (7,6 Mds€)

Le Danemark, plus vulnérable face au coronavirus que pendant la crise financière. Sur la base des données de plus de 250 000 entreprises danoises, la société Experian estime que 17,5% d'entre elles sont aujourd'hui en situation de faillite, contre 15,8% lors de la crise de 2008. La région de Copenhague est particulièrement touchée avec 38,6% des entreprises qui fonctionnent à perte et 20,3% qui se rapprochent de la faillite.

72% des entreprises membres de Dansk Erhverv (Chambre de commerce danoise) ont d'ores et déjà placé des employés en télétravail. À ce stade, seules 17% ont eu recours à l'option de compensation salariale (chômage partiel) proposée par le gouvernement et 43% indiquent qu'elles devraient l'utiliser.

Après plus d'un an d'examen approfondi, la Commission européenne a donné son aval à l'aide publique danoise pour la construction du tunnel de Femern. La Commission avait initialement approuvé la subvention publique du Danemark en 2015, mais cette autorisation avait été annulée suite aux recours des sociétés maritimes Scandlines et Stena Line. La nouvelle autorisation plafonne la subvention à 70 Mds DKK (9,4 Mds€) avec comme durée maximale les 16 premières années d'exploitation de la liaison. Ce tunnel à caissons immergés de 18 km, reliant l'Allemagne et le Danemark, sera le plus long du genre au monde, à la fois pour le transport ferroviaire et routier.

Le gouvernement danois apporte un soutien financier à la compagnie aérienne SAS. La compagnie a renvoyé 10 000 employés chez eux (dont 4 000 au Danemark), soit 90% de la force de travail du groupe, et interrompu la quasi-totalité de ses vols à l'exception de ceux qu'elle estime critiques en Scandinavie. Le Danemark et la Suède (actionnaires chacun à hauteur de 14,2% et 14,8%) ont accordé à la compagnie scandinave une garantie d'Etat à hauteur de 450 M€, ainsi qu'une promesse d'assistance.

Finlande

Impact du covid-19 : réponse économique de la Finlande. La Première ministre Sanna Marin a annoncé un plan global de soutien à l'économie du pays évalué à 15 Mds€. Ce montant va permettre de mobiliser 10 Mds€ supplémentaires de garanties de prêts aux entreprises portées par la société étatique d'assurance-crédit Finnvera, dont la couverture sera portée à 80%, contre 50% auparavant. 200 M€ seront affectés aux entreprises dans le budget rectificatif via des agences gouvernementales : Business Finland recevra 150 M€ supplémentaires pour des subventions aux TPE et PME et les centres régionaux d'emploi et d'économie (ELY) recevront 50 M€. Parmi les principales mesures visant à protéger le marché du travail, le gouvernement a annoncé un raccourcissement de 14 à 5 jours du délai de préavis pour la mise au chômage technique. La part patronale de la cotisation retraite des employeurs du secteur privé sera réduite de 2,6 points de pourcentage jusqu'à la fin de l'année, et un report de 3 mois des cotisations retraite (public et privé) est prévu. La compagnie aérienne Finnair, dont l'Etat finlandais est le premier actionnaire, pourrait bénéficier d'une garantie de l'Etat de 600 M€ afin d'assurer son fonctionnement.

Finnhems, entreprise de sauvetage par hélicoptère, devient une entreprise d'Etat. L'Etat finlandais a finalisé mi-mars l'acquisition de l'actionariat de Finnhems, qui assure le sauvetage d'urgence par hélicoptère sur le territoire finlandais. L'entreprise était auparavant gérée conjointement par les cinq régions hospitalières universitaires. Finnhems continuera à sous-traiter l'opération des hélicoptères à des entités privées, à savoir la finlandaise SHT et la multinationale Babcock jusqu'à fin 2021 (échéance du contrat en cours), mais elle pourrait par la suite renoncer à cette sous-traitance. Ce point, qui devrait être tranché courant 2020, a suscité des débats sur la pertinence d'une telle mission et la compétence de Finnhems.



Le fonds souverain chinois CIC détient un large patrimoine immobilier en Finlande. Selon des sources de presse, le fonds souverain China Investment Corporation posséderait un total de 77 biens immobiliers de stockage et de logistique, inter alia sur la zone portuaire de Vuosaari (Helsinki) et près de l'aéroport d'Helsinki, pour un total de presque 1,3 M de m². Ces biens immobiliers figurent dans le portefeuille de CIC à la suite d'une série de rachats et fusions consécutifs à la vente en 2010 des actions de Sponda (compagnie immobilière) par Solidium (l'agence de participation de l'Etat dans les entreprises) aux fonds de pension Varma et Ilmarinen, puis au fonds américain Blackstone.

Islande

Le 21 mars, le gouvernement islandais a présenté un plan d'action pour soutenir l'économie d'un montant de 230 Mds ISK (1,5 Mds€), soit près de 8% du PIB. L'Etat a annoncé des mesures facilitant le recours au travail à temps partiel pour les entreprises afin de limiter les licenciements. Il compensera, du 15 mars au 1^{er} juin, la perte de salaire de l'employé concerné à hauteur de 75% de son salaire, étant entendu que celui des personnes placées en quarantaine est également pris en charge. L'Etat s'est engagé à soutenir financièrement les entreprises dont le paiement des impôts et autres prélèvements est reporté jusqu'à l'année prochaine. Par ailleurs, les prêts relais aux entreprises en difficulté bénéficieront d'une garantie de l'État et de modalités d'attribution simplifiées tandis que les prélèvements fiscaux sur les banques seront diminués. Pour assister le secteur du tourisme, les taxes sur les nuits d'hôtel sont supprimées jusqu'à la fin de l'année 2021. Les pertes de revenus des particuliers seront également limitées. Les ménages seront autorisés à retirer de l'argent dans leur compte épargne retraite (fonds de pension obligatoire) pendant les 15 prochains mois. Les travaux de construction et d'entretien bénéficieront d'un remboursement à 100% de la TVA. Est également prévu le versement par l'État le 1^{er} juin 2020 d'une allocation familiale exceptionnelle pour les familles. L'État a par ailleurs annoncé que les investissements publics dans les transports, les travaux publics, mais également la recherche scientifique seront augmentés d'environ 20 Mds ISK (138 M€).

Icelandair, la principale compagnie nationale aérienne, se retrouve dans une situation incertaine. Le cours des actions de la compagnie a chuté de 23% le 12 mars. Le groupe a annoncé une réduction significative de l'offre de ses vols pour l'été ainsi que des mesures d'optimisation : le 23 mars, 240 personnes ont été licenciées, soit 5% des 4 715 employés de la compagnie et 92% des employés vont être mis à temps partiel alors que 86% des vols réguliers de la compagnie sont interrompus. Un recours au soutien financier de l'État n'est pas exclu si la situation devait perdurer.

Un nouveau projet de loi sur les partenariats public-privé au Parlement. Le ministre des Transports, Sigurður Ingi Jóhannsson a proposé un projet de loi qui permettrait à l'administration des routes islandaises (*Vegagerðin*) de s'associer à des entreprises privées pour la réalisation de projets qui seraient financés en partie ou entièrement par des péages routiers. Un autre texte de loi avait déjà été discuté au Parlement en fin d'année 2019 à propos de ce type de partenariat. Ce projet de loi s'inscrit dans le cadre du plan d'action annoncé par l'État pour régénérer les infrastructures de transport du pays. Entre 3 000 et 4 000 emplois pourraient être créés chaque année grâce à ces projets.

Norvège

Le gouvernement norvégien soutient l'économie norvégienne face à l'épidémie. Parmi les mesures annoncées se trouvent l'ouverture de fonds de soutien aux PME et aux grandes entreprises (100 Mds NOK, 8,5 Md€), la garantie des salaires pendant vingt jours, l'attribution d'allocations chômage aux individus à faible revenus, une baisse de la TVA de 12% à 8% notamment dans les secteurs des transports et de l'hôtellerie, des reports de recouvrement de la TVA et des avances d'impôts pour les entreprises, la prise en charge des congés maladie au-delà d'une durée de trois jours, l'absence d'exigences d'activité pour percevoir les allocations NAV, un régime d'indemnisation des autoentrepreneurs et freelances, un paquet d'aide à destination des secteurs culturel et sportif (900 MNOK, 76,5 M€), un paquet d'aides visant le secteur aérien (6 Mds NOK, 500 M€) ainsi qu'une baisse des charges patronales.

Un remaniement ministériel a été annoncé le 13 mars. La députée libérale Guri Melby remplace Trine Skei Grande, au ministère de l'Education et l'ancien ministre de la Pêche, Inge Sivertsen, qui avait présenté sa démission le 28 février, est remplacé par le conservateur Odd Emil Ingebristen, ancien secrétaire d'Etat à l'Énergie et au Pétrole.

Le gouvernement prolonge les mesures de confinement pour lutter contre le coronavirus. Ces mesures comprenaient notamment la fermeture des établissements scolaires de tout niveau, des crèches, des salons de coiffure, de beauté, de tatouage, des piscines et salles de sport, des boîtes de nuit, l'interdiction de toute manifestation culturelle ou sportive, ainsi que la fermeture des bars et restaurants ne pouvant garantir une distance minimale d'un mètre entre chaque client. Ces dispositions, ainsi que celles relatives aux déplacements, sont prolongées jusqu'au 13 avril inclus.

L'économie norvégienne est directement impactée par l'épidémie de covid-19. D'après NHO, 28% de ses entreprises membres ont des problèmes de liquidités, 82% enregistrent une baisse de demande, 28% envisagent de supprimer des postes, 50% ont recours au chômage technique (87% dans le secteur du tourisme) et 77% l'envisagent. NAV a reçu des demandes d'allocation chômage de près de 8% de la population active norvégienne depuis le 12 mars (+223 200 demandes). 149 000 personnes sont en congé maladie (5,3% de la population active). 291 000 personnes sont au chômage, soit 10,4% de la population active (plus fort taux de chômage depuis la seconde Guerre mondiale).



Le gouvernement souhaite continuer à financer le centre CCS de Mongstad jusqu'à fin 2023. Le centre technologique de capture et de stockage du CO₂ (CCS) de Mongstad est actuellement exploité par l'entreprise d'État Gassnova et les sociétés privées Equinor, Shell et Total. La ministre du Pétrole et de l'Énergie, Tina Bru, a fait état de l'intérêt croissant des acteurs internationaux pour le centre de Mongstad, leur permettant d'y tester leur technologie. Les implications budgétaires pour 2020 seront présentées dans le cadre de la loi de finances rectificative pour 2020.

Suède

L'économie suédoise est directement impactée par la crise du covid-19. L'agence nationale de gestion financière *Ekonomistyningsverket* (ESV), laisse présager une croissance comprise entre -1% et -3% en 2020, associée à un déficit des finances publiques entre 1,9% et 3,3% du PIB. Le Pôle Emploi suédois *Arbetsförmedlingen* prévoit un taux de chômage supérieur à 10% dans les prochains mois (il est évalué à 7% le 25 mars 2020). Les mesures prises à ce jour par le gouvernement suédois pour répondre à la crise du covid-19 s'élèvent à 360 Mds SEK (33 Mds€) mais sont pour l'essentiel composées de reports d'impôts, de crédits et garanties. Le coût direct des mesures pour l'État est, pour l'heure, chiffré à 70 Mds SEK (6,4 Mds€), soit 1,4% du PIB.

Le 16 mars, le gouvernement suédois a annoncé un premier plan de soutien à l'économie, de 10 Mds SEK (900 M€). Les principales mesures annoncées concernaient le report du versement de la TVA, la suppression du jour de carence jusqu'au 31 mai 2020, la prise en charge par l'État de l'intégralité des coûts générés par les arrêts maladie des salariés et indépendants, l'entrée en vigueur d'un nouveau système d'activité partielle financé à 75% par l'État. En outre, l'État s'est engagé à compenser les coûts additionnels générés par la crise au niveau des collectivités, pour un montant estimé à 100 M€. Un soutien de 90 M€ a par ailleurs été accordé au secteur sportif et culturel.

Le 20 mars ont été annoncées des mesures de financements et de garanties publics pour les entreprises à travers une augmentation de capital de 3 Mds SEK (270 M€) d'Almi (banque publique d'investissement) et une extension des enveloppes de prêts de l'agence de crédit export (SEK) de 125 à 200 Mds SEK (180 Mds€) et de garanties de l'agence de garanties export (EKN) de 450 à 500 Mds SEK (45 Mds€), dont les plafonds d'engagements passent à 80% pour les PME et 75% pour les grands groupes, soit le niveau appliqué pendant la crise financière pour soutenir le secteur exportateur.

Le 25 mars, un nouveau paquet de mesures de 58 Mds SEK (5,27 Mds€) a été annoncé essentiellement en direction des PME, sur un horizon de 4 mois (période du 1^{er} mars au 30 juin). Les principales mesures annoncées concernent la réduction des charges patronales/sociales pour les indépendants et pour les entreprises sur les salaires jusqu'à 25 000 SEK (2 270€) par mois, la réduction des coûts locatifs avec un partage équitable entre l'État et le propriétaire, la possibilité pour les PME de conserver une partie des bénéfices imposables au titre de 2019 (jusqu'à 1 M SEK, 910 000€) dans une réserve d'imposition, l'extension des reports de TVA sur la période du 27 décembre 2019 au 17 janvier 2021.

Des mesures complémentaires ont été prises dans le domaine financier. Le 13 mars, la *Riksbank* a annoncé l'injection de 500 Mds SEK (45 Mds€, 10% du PIB) de facilité de crédit pour les banques, afin de limiter les risques de liquidité. La banque centrale prévoit aussi d'augmenter de 300 Mds SEK (27 Mds€) ses achats annuels d'obligations souveraines et d'obligations sécurisées. Elle a également annoncé le 19 mars avoir signé un accord de swap de change avec la Fed pour d'un montant de 60 M\$ afin de faciliter les refinancements en dollars. L'autorité de supervision financière, *Finansinspektionen* (FI), a pour sa part allégé les obligations macroprudentielles des banques en abaissant le coussin de fonds propres contra-cycliques (CCyB) de 2,5% à 0%.

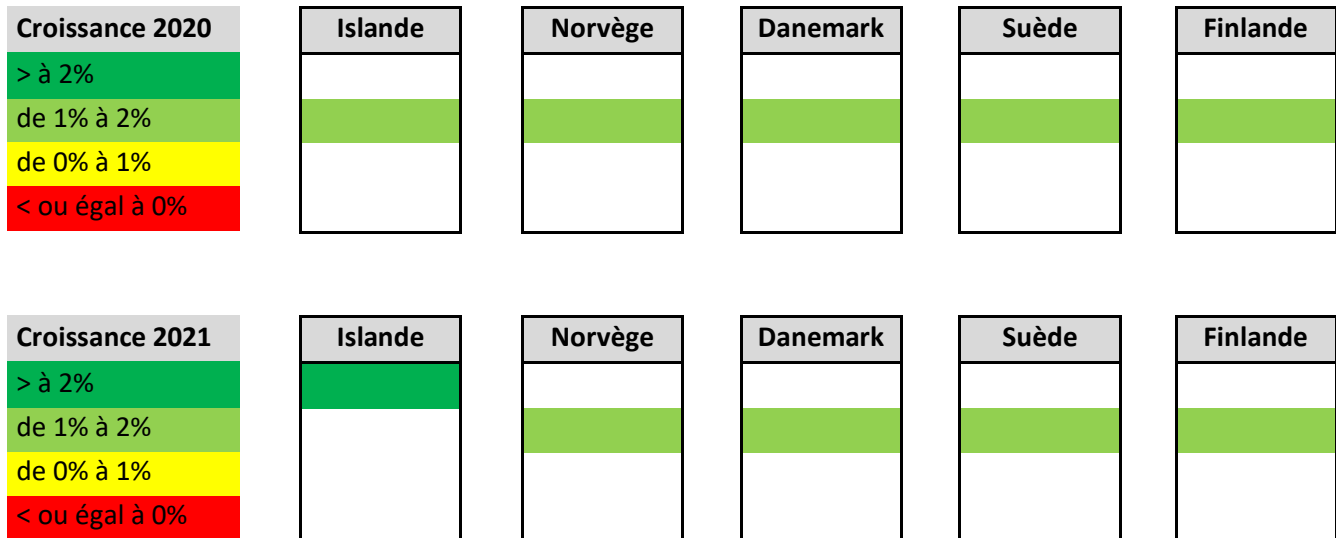
Crise covid-19 dans les secteurs agricole, piscicole et agroalimentaire. Le gouvernement souligne qu'il n'y a pas de problèmes d'approvisionnement agroalimentaire majeurs en Suède à ce stade. En sus des mesures nationales générales pour soutenir les entreprises, le gouvernement a décidé d'inclure les producteurs de produits agroalimentaires dans la catégorie des « professions essentielles pour la société » au même titre que les professions médicales. Cette mesure leur permettra de bénéficier d'aides nationales spéciales pour ne pas interrompre leurs activités. Les restrictions imposées sur les déplacements vers la Suède de travailleurs saisonniers provenant de pays hors UE pourraient se traduire par un manque de main d'œuvre agricole et sylvicole. La Suède n'a pas, à ce stade, introduit d'aide financière d'urgence spécifique pour la filière agroalimentaire.

Hydrogène. La Suède se mobilise pour accélérer la décarbonation de certains secteurs industriels grâce à l'hydrogène vert, en particulier la métallurgie (dans le cadre de son projet phare d'acier vert « Hybrit ») et les bioraffineries (utilisation d'hydrogène vert dans le procédé de fabrication de biocarburants). Le projet phare suédois est le projet Hybrit (Hydrogen Breakthrough Ironmaking Technology) qui vise à remplacer les combustibles fossiles par de l'hydrogène vert dans le procédé de fabrication de l'acier. Le projet bénéficie d'un soutien financier record de l'Agence suédoise de l'Énergie (60 M€) dans le cadre du programme national de décarbonation de l'industrie « Industriklivet ». Le géant minier LKAB, l'énergéticien public Vattenfall et le métallurgiste SSAB prennent en charge le reste du financement (110 M€). L'objectif est de devenir le 1^{er} pays au monde à décarboner l'ensemble du procédé de production de l'acier d'ici 2035, ce qui réduirait les émissions GES nationales de 10% en Suède et de 7% en Finlande.



La quinzaine nordique – 27 mars 2020 © DG Trésor

1. Prévisions de croissance pour les pays nordiques



Source : Commission Européenne, prévisions d'hiver (février 2019)

	Danemark		Finlande		Norvège		Suède		Islande	
	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021
PIB										
Gouvernement	1,5	1,4	1,0	1,1	2,5	2	1,1	1,6	-	-
Banque centrale	1,7	1,6	0,9	1,1	1,9	1,4	1,3	1,8	0,8	2,4
Institut stat./conj****	1,3	-	0,9	1,1	2,4	1,9	1,0	1,5	1,7	2,7
Commission*	1,5	1,5	1,5	1,0	1,9	1,9	1,2	1,5	1,8	2,4
FMI**	1,9	1,7	1,5	1,5	2,4	1,6	1,5	2,1	1,6	2
OCDE***	1,4	1,4	1,0	0,9	2,0	1,7	1,2	1,2	1,6	2,6
SEB	1,8	1,5	1,5	1,5	2,0	1,8	1,1	1,7	-	-
Nordea	1,5	1,5	1,0	0,5	1,8	1,6	0,8	1,8	-	-
Danske Bank	1,4	1,4	1,0	1,4	2,0	2,1	0,7	1,5	-	-

Source :

* Prévisions d'hiver (février 2020) sauf Islande et Norvège (prévisions d'automne)

** World Economic Outlook (janvier 2020)

*** Perspectives économiques (novembre 2019)

**** Suède : Konjunkturinstitutet (KI), Danemark : Conseil des Sages, Norvège : SSB, Finlande : ETLA, Islande : Statice

Code couleur des mises à jour :

En gras : mise à jour sans changement

En rouge : dégradation

En vert : amélioration


2. Autres indicateurs macroéconomiques

	Danemark		Finlande		Norvège		Suède		Islande	
	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021
Déficit public										
Gouvernement	0,0	-0,1	-1,4	-1,4	7,6	-	0,1	0,1	-	-
Commission*	0,5	0,0	-1,4	-1,6	8,5	8,6	0,1	0,1	0,4	0,6
FMI**	0,0	-0,1	-1,0	-1,1	7,8	7,7	0,3	0,3	0,1	0,1
OCDE***	0,3	-0,2	-1,4	-1,5	9,1	9,0	0,2	0,1	-1,0	-1,3

	Danemark		Finlande		Norvège		Suède		Islande	
	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021
Dette publique										
Gouvernement	33,8	33,4	58,8	59,7	-	-	33,9	32,5	-	-
Commission*	32,3	31,7	59,3	59,8	33,8	30,7	33,4	32,0	37,7	37,0
FMI**	31,8	33,8	59,1	59,9	40,0	40,0	35,4	33,8	31,5	29,6

	Danemark		Finlande		Norvège		Suède		Islande	
	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021
Autres										
inflation (IPCH)*	1,3	1,4	1,4	1,5	2,0	2,0	1,5	1,6	2,8	2,7
cons. privée*	2,0	1,8	1,1	1,5	2,1	2,0	1,5	1,5	2,5	3,2
chômage (BIT)*	4,8	4,7	6,5	6,4	3,5	3,6	7,1	7,2	3,8	3,7

Source :

 * *Prévisions d'automne* (novembre 2019)

 ** *World Economic Outlook* (janvier 2020)

 *** *Perspectives économiques* (novembre 2019)

 **** *Suède : Konjunkturinstitutet (KI), Danemark : Conseil des Sages, Norvège : SSB, Finlande : ETLA , Islande : Statis*
Code couleur des mises à jour :
En gras : mise à jour sans changement

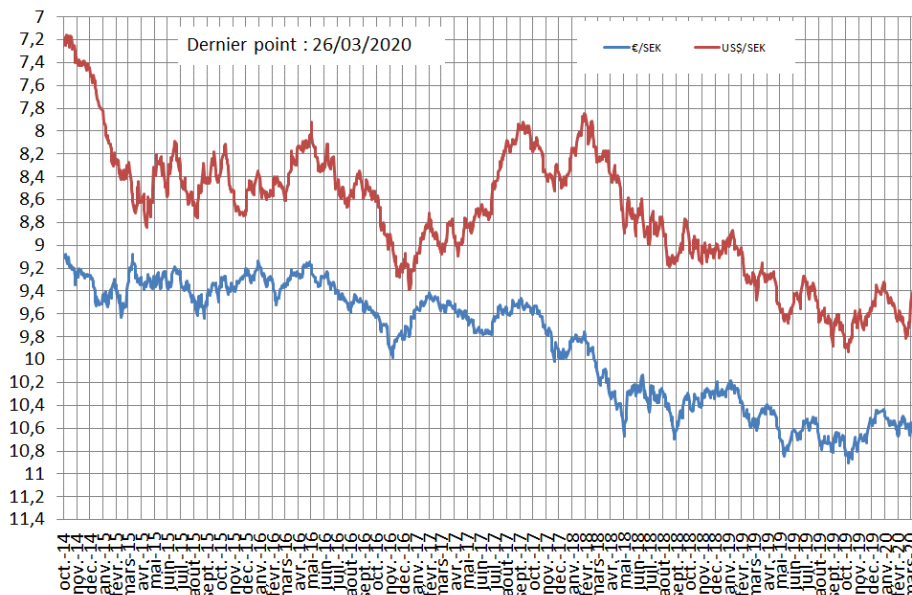
En rouge : dégradation

En vert : amélioration

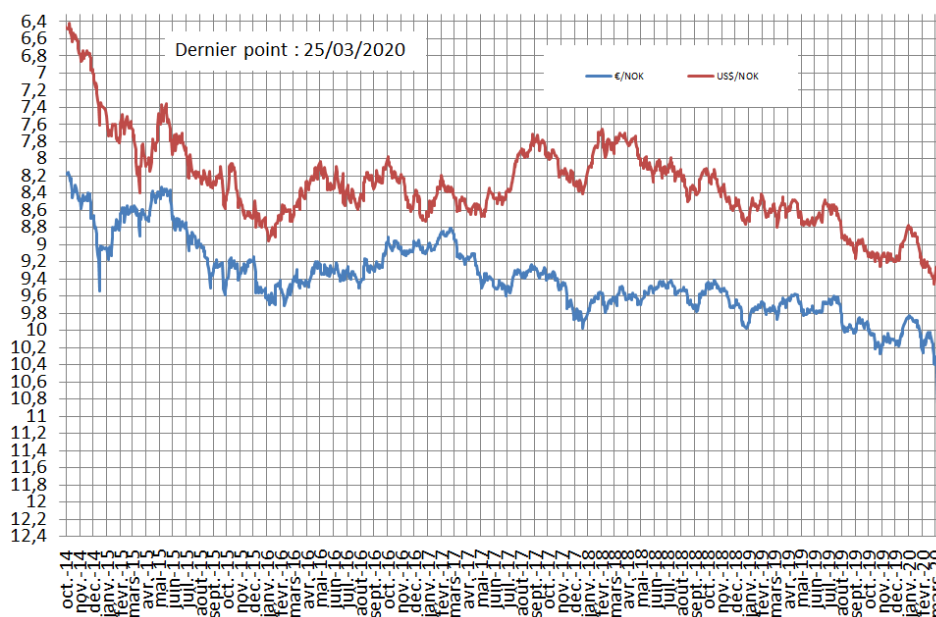


3. Evolution des taux de change

Couronne suédoise



Couronne norvégienne



Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique (adresser les demandes à

eric.duedal@dtresor.gouv.fr).

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Directeur de la publication : Eric Duedal (Chef du SER)

Revu par : Romain Saudrais (Conseiller financier)

Service Économique Régional (SER) de Stockholm

Ambassade de France en Suède

Adresse : Storgatan 11 // 114 44 Stockholm

Avec les contributions des Services Économiques de Copenhague (M. Bouteiller, M. Valeur, R. Duvernay, G. Aublé), Helsinki (P. Pouliquen, L. Vihinen, J. Zribi), Oslo (B. Zanghellini, J-M. Barrieu), de l'ambassade de France en Islande (G. Gallot) et du Service Économique Régional de Stockholm (F. Lemaitre, R. Saudrais, J. Grosjean, E.-M. Mounier, P. Charrier).